



Parti socialiste  
Ville de Fribourg



## **La gratuité des transports publics pour les élèves de la ville est confirmée!**

**Le PS et les Verts de la ville de Fribourg saluent le rejet par le Préfet de la Sarine du recours des partis bourgeois contre la gratuité des transports publics pour les élèves de la Ville.**

En matière d'instruction publique, les communes ne disposent que de peu de marge de manœuvre et la plupart des choix politiques sont effectués sur le plan cantonal. Convaincus qu'il faut ainsi pleinement faire usage de l'autonomie communale qui subsiste, les Verts et le PS de la ville de Fribourg ont proposé au mois de mai au Conseil général plusieurs ajouts aux règlements scolaires de l'école primaire et des écoles du cycle d'orientation. Après un débat nourri et en pleine connaissance de cause, celui-ci a ainsi notamment adopté la mise à disposition gratuite d'un abonnement de transport public pour les élèves de la ville ainsi que la gratuité des devoirs surveillés.

Les partis bourgeois ayant décidé de s'opposer aux nouvelles prestations en faveur des familles et des habitant.e.s de la ville par la voie judiciaire plutôt que de lancer un référendum à son encontre, les Verts et le PS de la ville saluent la décision du Préfet de la Sarine, rejetant aujourd'hui leur recours et constatant la validité de la décision du Conseil général et le bon fonctionnement des institutions démocratiques. A l'instar des auteurs des amendements, il a considéré que la Commune avait la faculté d'offrir cette prestation à sa population, dans le plein respect de la nouvelle législation scolaire.

Il est regrettable que le recours intenté par les partis bourgeois ait indûment retardé la mise en œuvre de cette prestation au bénéfice des habitantes et habitants de la ville. Les Verts et le PS de la ville espèrent que la décision d'aujourd'hui permettra aux recourants de reconnaître enfin le caractère parfaitement démocratique des décisions prises en mai dernier par le Conseil général et que le volet juridique de ce processus est désormais clos. Il revient maintenant au Conseil communal de préparer la mise en œuvre de cette mesure dans les meilleurs délais. A cet égard, le PS et les Verts de la ville de Fribourg saluent la prévoyance de l'Exécutif, lequel a procédé à la planification budgétaire en tenant compte des montants nécessaires au financement de cette nouvelle prestation.

Ainsi, les enfants scolarisés dans les écoles primaires et les écoles du cycle d'orientation de la ville de Fribourg bénéficieront à l'avenir d'un abonnement de transport public couvrant le territoire communal. Gage d'autonomie doublée d'une habitude dès le plus jeune âge à adopter une attitude de mobilité douce et à recourir, en complément de la marche, aux transports publics pour ses déplacements, cette mesure favorisera la mobilité des enfants de notre ville tant sur le temps scolaire que pour les activités extrascolaires, avec des économies non négligeables pour les familles. Elle aura également pour effet de diminuer le trafic individuel motorisé aux environs des écoles, augmentant ainsi la sécurité des enfants. Cette nouvelle offre complètera parfaitement le soutien de la ville aux autres types de mobilité douce (Pédibus, cycles...), également prévu dans les nouveaux règlements. Il s'agit ici de mesure forte, renforçant la cohésion sociale et l'égalité des chances, de même que l'attractivité de la ville de Fribourg pour les familles.

Pour tout renseignement :

- Marc Vonlanthen, chef de groupe PS au Conseil général, 079 707 01 80
- Oliver Collaud, chef de groupe les Verts au Conseil général, 079 636 58 40